



### COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

Date du relevé	Jour	Mois	Année
	31	07	2017

Date d'échéance	Jour	Mois	Année
	24	08	2017

4

036011

Nouveau solde courant	6,00
-----------------------	------

Paiement dû	6,00
-------------	------

Le montant versé indiqué sur ce coupon sera appliqué à votre solde courant.

Montant versé	,
---------------	---

1881 CH DU VILLAGE  
SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0

DATE DU RELEVÉ Jour 31 Mois 07 Année 2017

COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

### DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES

Date de transaction J M	Date d'inscription J M	Numéro de transaction	Description	Montant
<b>Opérations au compte</b>				
24 07	24 07	001	PAIEMENT CAISSE	506,04CR
31 07	31 07	002	MARIE HELENE GAGNE	6,00

### PROGRAMME ÉCONOMIES D'Affaires

Volume d'achats annuel cumulatif du mois précédent	Volume d'achats annuel accumulé au cours du mois	Volume d'achats annuel traité	Redressement	Volume annuel total des achats nets
1 579,24 \$	6,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	1 585,24 \$

Une remise de 1% sera versée à votre compte *Affaires* VISA Desjardins calculée sur le volume annuel des achats nets supérieur à 12 000\$.  
Votre volume d'achats annuel est calculé du 7 mai 2017 au 6 mai 2018.

### AVIS IMPORTANT

Nous vous rappelons que vous devez acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance afin de conserver le taux d'intérêt annuel régulier qui est déterminé selon la formule de calcul prévue à votre contrat (actuellement 11,45 %). Si vous omettez d'acquitter le paiement minimum requis, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel régulier.

### MESSAGE

MUNICIPALITÉ  
ST-ADOLPHE  
D'HOWARD

- 7 AOÛT 2017

DISTRIBUTION:

07 AOÛT 2017

COMPTABILITÉ

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL :	11,45%
SOLDE PRÉCÉDENT	506,04
PAIEMENTS / CRÉDITS	- 506,04
ACHATS / DÉBITS	+ 6,00
AVANCES DE FONDS	+ 0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR ACHATS	+ 0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR AVANCES DE FONDS	+ 0,00
<b>NOUVEAU SOLDE</b>	<b>6,00</b>
PAIEMENT MINIMUM SUR LES TRANSACTIONS COURANTES	6,00
MONTANT EN SOUFFRANCE	+ 0,00
<b>PAIEMENT DÛ</b>	<b>6,00</b>

LIMITE DE CRÉDIT

4 000

MONTANT VERSÉ

,

DATE D'ÉCHÉANCE

24 08 2017

**S.V.P. ACQUITTER LE PAIEMENT DÛ OU PLUS**



### CARTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA AAF AFF
	31	07	2017	

036011

1881 CH DU VILLAGE  
SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0

DATE DU RELEVÉ Jour 31 Mois 07 Année 2017

### DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES

Date de transaction		Date d'inscription		Numéro de transaction	Description	Montant
J	M	J	M			
<b>Transactions effectuées avec la carte de :</b>						
03	07	04	07	001	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	2,00
12	07	12	07	002	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	1,00
12	07	12	07	003	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	2,00
17	07	17	07	004	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	1,00
<b>Total</b>						<b>6,00</b>
<b>Opérations au compte</b>						
31	07	31	07	001	TRANSF CPT PRINCIP	6,00CR

#### AVIS IMPORTANT

Nous vous rappelons que vous devez acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance afin de conserver le taux d'intérêt annuel régulier qui est déterminé selon la formule de calcul prévue à votre contrat (actuellement 11,45 %). Si vous omettez d'acquitter le paiement minimum requis, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel régulier.

#### MESSAGE

ACHATS / DÉBITS		6,00
PAIEMENTS / CRÉDITS	-	0,00
AVANCES DE FONDS	+	0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR AVANCES DE FONDS	+	0,00
<b>CUMUL CRÉDITS CORPO</b>		<b>6,00</b>

LIMITE DE CRÉDIT

2 000

